

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 22/05/2018



**Lieu** : salle Létard, ENVA, Maisons-Alfort, Maisons-Alfort

**Date** : le 22/05/2018

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Elsa BOURGUIGNON** – secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. Technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Sandrine DE BROUSSE**  
**Isabelle DURAND-ZALESKI**

**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Catherine LAROCHE**  
**Rachel MOORE**  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Caroline SALLES**

### Absents excusés :

Marie-Cécile BARRAL (SECEVA)\*  
Catherine BOISSON-VIDAL  
Charlotte GACHON (SECEVA)\*  
Plotine JARDAT (SECEVA)\*

Alexis JOCH  
Jean-François LASSALLE  
Laurence MIROIR

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Bilan des inscriptions 2018-2019
3. Récupérations, délai de désinscription, avoirs
4. Organisation des nouvelles inscriptions
5. Organisation de la fête de fin d'année
6. Équipe technique pour 2018-2019
7. Réunion avec le maire de Maisons-Alfort
8. Questions diverses

## **1. Tour de table des référents**

Référents **Animations et soirées** (Laurence et Marie-Gaëlle) : Rien à signaler en dehors des points déjà à l'ordre du jour.

Référents **Communication** (Sandrine et Marie-Gaëlle) : RAS hors ordre du jour.

Référents **Communication avec les institutions** (Anne et Ivan) : RAS hors ordre du jour.

Référents **Relations avec adhérents** (Isabelle) : Pas de demande de remboursement demandé depuis la dernière réunion du CA.

Référents **Poney-club** et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel) : RAS hors ordre du jour.

Référents **Kavalog** (Ivan) : RAS hors ordre du jour.

Référents **Tarifs** (Elsa) : RAS hors ordre du jour.

Référents **Licences** (Catherine BV) : RAS hors ordre du jour.

Référents **Travaux et entretien** (Catherine L) : Un **rendez-vous** est fixé le 31 mai avec **l'assistant maître d'ouvrage** pour les travaux du nouveau bâtiment et Catherine L, Anne et Cédric. Catherine L. a demandé les plans pour préparer la réunion. Une conséquence des travaux serait le déplacement temporaire de la terrasse de l'autre côté de la carrière couverte pendant au moins 2 ans.

Référents **Retraite des poneys et des chevaux** (Caroline) : Tous les équidés qui partent à la retraite cette année ont trouvé une famille d'accueil. Grâce à une élève vétérinaire, **Univers** va rejoindre un petit centre équestre où il travaillera quelques heures par semaine et sera garanti d'être toujours au pré ce qui devrait résoudre ses problèmes de coliques chroniques. Pour sa retraite, **Muscat** ira rejoindre Oulmès chez Annelise. **Junon** va prendre sa retraite dans un pré dans le Tarn-et-Garonne (frais de transport de 480 € pris en charge par la SHEVA).

## **2. Premier bilan des inscriptions 2018-2019**

Le bilan, fait le 21 mai au soir, est le suivant : le nombre total de places disponibles en reprise est de 358 pour les reprises Cheval et 184 pour les Poney. Au 21 mai, **224 forfaits Cheval** avaient été achetés (taux de remplissage de 63%) et **67 forfaits Poney** (taux de remplissage de 36%). Il est difficile de comparer ces chiffres avec ceux de l'année dernière car le bilan n'avait pas été fait à la même date.

Les deux réunions d'information au sujet des nouvelles **équipes compétitions** ont réuni une vingtaine de personnes chaque samedi. Pour les équipes compétition Cheval, déjà 7-8 cavaliers sont inscrits pour la nouvelle équipe Club 4/3, et les équipes Club 2/1 et Amateur sont déjà pleines avec 10 cavaliers chacune. Pour les nouvelles équipes **compétition Poney**, 7-8 cavaliers sont inscrits dans l'équipe CSO et 4 dans l'équipe Equifun. Une nouvelle communication devait être réalisée pour cette dernière.

Sur les 5 premiers jours des inscriptions, le **chiffre d'affaires** est en augmentation de +12 k€, avec plus de cotisations vendues que l'année dernière à la même date.

La **communication payante** via **Facebook** a été conduite via deux « boosts » de promotion locale. La première campagne ciblait des personnes résidant dans les 5 km autour de Maisons-Alfort et qui ne sont pas forcément des amis de cavaliers SHEVA ; 78 000 personnes ont reçu de la publicité ciblée par ce biais. La deuxième campagne a ciblé les amis d'amis de cavaliers

SHEVA : 4 818 personnes ont été atteintes par ce biais. Le plafond de dépenses jusqu'à la clôture de ces deux campagnes a été fixé à 200 €.

Une possibilité pour atteindre des personnes qui ne sont pas sur Facebook serait de faire de la publicité via Google My Business. Il reste également des affiches et des flyers à distribuer.

### **3. Récupérations, délai de désinscription, avoirs**

Un certain nombre de points touchant à la mécanique des désinscriptions aux reprises et aux bons de récupérations générés, ainsi que les compensations accordées aux cavaliers suite à des chutes à la SHEVA, ont été discutés.

**Récupérations** : l'augmentation du **nombre de récupérations**, actuellement 3 pour un forfait annuel, valable toute l'année, est envisagée. Il est cependant important de trouver un système qui ne permette pas de se désinscrire par confort de reprises d'hiver pour les rattraper au printemps, au détriment du bien-être de la cavalerie. Cédric propose d'offrir 8 récupérations dans l'année, avec les contraintes de n'avoir qu'**une récupération possible par mois**, et que chaque récupération ne soit **valable que 1 mois** ou 1,5 mois (à partir de la date de la reprise manquée). Cependant, il n'est pas techniquement possible dans Kavalog d'imposer une récupération maximum par mois. Une solution serait de contraindre manuellement le nombre de récupérations **maximum par trimestre** par une manipulation dans Kavalog faire à chaque fin de trimestre. La question a été discutée, mais pas tranchée.

Le **délai minimum de désinscription** à une reprise, qui permet de générer un bon de récupération, est actuellement de 36h. Il est proposé, et adopté, de réduire ce délai à **24h**. Une suggestion est d'envoyer automatiquement une alerte mail aux cavaliers du même niveau lorsqu'une place de reprise devient disponible. Ivan demandera à AEXAE si cela est possible.

Suite à la **chute** d'un cavalier à la SHEVA entraînant l'**arrêt** temporaire de l'**équitation**, la règle adoptée est la suivante. On propose d'abord d'offrir au cavalier des **récupérations** correspondant au nombre de reprises manquées. Si le cavalier n'est pas satisfait par cette proposition, ou si la chute intervient trop tard dans l'année pour permettre au cavalier d'utiliser ces récupérations, alors on offre au cavalier un **avoir** valable un an maximum correspondant aux reprises manquées.

L'année prochaine, des **logins individuels** seront mis en place pour les personnes ayant accès à **Kavalog** (certains membres de l'équipe technique et du CA) pour pouvoir attribuer à chacun des droits différents sur les différentes parties du logiciel.

### **4. Organisation des nouvelles inscriptions**

Pour les inscriptions des **nouveaux adhérents**, ce samedi 26 mai, il est prévu d'avoir trois personnes **sur ordinateur** pour prendre les **inscriptions** dans Kavalog : Ivan, Bénédicte et Catherine BV. Il faudrait idéalement trois personnes pour les aider (chercher les feuilles imprimées, agraffer, répondre aux questions, etc.), pour le moment seule Emmanuelle Lacène est prévue. Il faut essayer de recruter au moins une personne supplémentaire, peut-être parmi les cavaliers G7 du samedi matin. Rachel et Elsa s'occuperont de l'**accueil** des nouveaux, du **triage initial** et de l'attribution des places en reprises selon les disponibilités.

Elsa et Ivan enverront dans les jours qui viennent des documents pour aider à l'organisation générale, l'inscription sur Kavalog, les informations à fournir aux nouveaux, etc. Les inscriptions sur internet des adhérents actuels seront fermées le vendredi en milieu de journée pour permettre à Elsa d'établir le **tableau de remplissage des reprises** pour le samedi matin.

Les inscriptions internet rouvriront le samedi soir.

Pour information, l'activité d'**éveil poney** est ouverte à la fois aux membres et aux non-membres. Les inscriptions se feront séparément pour chaque séance par internet.

## **5. Organisation de la fête de fin d'année**

La fête de fin d'année aura lieu les **journée et soirée** du **16 juin 2018**. Les inscriptions sont déjà ouvertes sur Kavalog, mais Ivan fera un mail dimanche, après les inscriptions des nouveaux adhérents, pour informer tout le monde.

Le planning des activités de la journée de 14h à 17h est géré par Estelle et Marine. Des **jeux à cheval et à poney** seront organisés et la question est posée de faire payer une faible somme (2 € ?) aux cavaliers qui participent aux jeux. Les membres du CA ne sont globalement pas d'accord, car ce n'est pas dans l'esprit de la fête du club. De même, l'idée d'organiser des paris sur les équipes des jeux est refusée.

Estelle et Marine ont préparé une activité surprise pour Philippe et Muriel pendant l'après-midi pour leur **départ à la retraite**. Une **cagnotte** va également être organisée pour chacun, Emmanuelle Lacène se propose de coordonner celle de Muriel, et Rachel celle de Philippe.

Le recrutement des **bénévoles** pour la journée et la soirée est en cours de finalisation, en sachant qu'une partie des bénévoles de la soirée seront recrutés sur place au moment même. Le nettoyage et le rangement en fin de soirée restent encore à organiser (en particulier pour la vaisselle).

Les activités de la soirée sont une compétition de **biathlon laser** par équipe, organisée en parallèle avec une animation **Karaoké**. 150 chaises et 25 tables ont été réservées auprès de la mairie de Maisons-Alfort pour le repas.

Pour le diner, des **burgers** seront accompagnés de salades et de desserts. Les pains des burgers seront commandés à une boulangerie. Un ticket adulte donnera droit à 1 gros et 1 petit burger et un ticket enfant à 1 gros burger. Le CA approuve les quantités et le budget présentés par Marie-Gaëlle.

## **6. Équipe technique pour 2018-2019**

Pour l'année 2018-2019, **Marine** va rester dans l'équipe ; **Jessica**, une ancienne élève monitrice de la SHEVA, a été recrutée à temps plein ; **Mélina**, également ancienne élève monitrice, a été recrutée à mi-temps uniquement pour les reprises poney. **Lionel** devrait pouvoir revenir enseigner, au moins à temps partiel, il faudra donc peut-être un autre poste à mi-temps pour compléter l'équipe enseignante. Un ou une enseignante capable d'assurer les cours d'éthologie n'a pas été trouvé à ce jour.

Un nouvel **apprenti palefrenier**, interviewé ce week-end, sera recruté.

## **7. Réunion avec le maire de Maisons-Alfort**

Une **réunion** a eu lieu le 26 mars 2018 avec le **maire de MA** en présence d'Ivan, Cédric et de Pascal Mulet-Querner (membre du comité fédéral de la FFE). La réunion avait pour but d'alerter le maire sur les **problèmes** que rencontre la **SHEVA au sein de l'ENVA** : question de la fermeture future de la fumière, stockage forcé de la paille au milieu du centre, perte de la terrasse lors des travaux, et de manière plus générale la tendance à la réduction du périmètre de la SHEVA depuis quelques années.

Pascal Mulet-Querner a défendu la SHEVA, un club dynamique et apprécié, qui a beaucoup de mérite à avoir autant de licenciés malgré les difficultés du site (invisibilité de la rue, pas d'accès voiture, etc.). Il était important de connaître l'attitude du maire et de mesurer son soutien quant au maintien d'un centre équestre à Maisons-Alfort. Le **maire semble attaché à la présence de la SHEVA** dans sa ville et a dit qu'il en parlerait au directeur de l'ENVA.

### **8. Questions diverses**

La SHEVA possède un **compte bancaire HSBC** qui a servi lors de financement de travaux, mais qui ne sert actuellement plus à rien et coûte 41 € de frais bancaires mensuels. Il est donc décidé de **clôturer** ce compte (IBAN : FR76 3005 6000 8000 8020 0059 535, code BIC CCFRFRPP). La décision est **approuvée** par l'ensemble du CA.

Le **règlement général sur la protection des données personnelles** (RGPD) entre en application au niveau européen à compter du 25 mai 2018. Il faut se renseigner pour savoir à quelles obligations est soumise concrètement la SHEVA au sujet de notre fichier Adhérents (et dans une moindre mesure pour les données RH et fournisseurs). Il faut probablement recueillir le consentement des adhérents sur leurs données personnelles. AEXAE devrait mettre en place quelque chose dans Kavalog-web pour obtenir ce consentement.

Une adhérente actuelle de la SHEVA (niveau G7) a choisi de ne plus monter pendant les reprises d'obstacles. Un autre adhérent de la même reprise G7 ne peut plus venir hebdomadairement à la SHEVA et demande s'il est possible pour lui de monter uniquement pendant les reprises d'obstacles, en « **partageant** » en quelque sorte **le forfait** de l'adhérente susnommée. Le CA décide que ces deux cavaliers peuvent procéder ainsi : l'adhérente s'inscrit normalement à son forfait annuel et se désinscrit de toutes ses reprises d'obstacles en septembre, dès que l'alternance des reprises est connue. Le second adhérent sera alors autorisé à s'inscrire en heure isolée sur ces reprises-là.

**Prochain CA SHEVA : en juillet après la fin des reprises, date à déterminer**

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON